



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DEVOIRS FAITS EN MODE HYBRIDE

Vademecum à destination des principaux de collège

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Depuis 2017, les collégiens bénéficient dans tous les établissements d'un temps d'étude gratuit pour les accompagner dans leur travail personnel et la réalisation de leurs devoirs.

Devoirs faits fait désormais partie des « objets de la vie quotidienne ».

Le travail personnel des élèves tient une place importante dans la réussite de leurs apprentissages et de leur scolarité. Il est d'abord développé dans la classe. Les leçons, exercices qui sont donnés en dehors de la classe prolongent le travail fait en classe.

Les séances Devoirs faits viennent alors en appui en proposant des temps dédiés pour :

- apprendre à organiser son travail personnel
- revoir ce qui a été fait en classe
- avancer dans la réalisation de ses devoirs
- recevoir aides, conseils, méthodes complémentaires.

Ce dispositif contribue ainsi à renforcer l'aide apportée par l'institution à chaque enfant et à réduire les inégalités d'accès au savoir.

Les différentes notes de suivi publiées par l'IGÉSR depuis la mise en place de Devoirs faits font état des choix opérés par les établissements pour développer le dispositif, en analysent les effets sur les équipes pédagogiques, les élèves, les familles et mettent en lumière des leviers permettant de le rendre plus efficient, au travers de recommandations.

Ainsi, dans la note d'étape 2020-118 d'août 2020, la mission de suivi et d'observation de la mise en œuvre des réformes en cours Devoirs faits recommande « **d'inciter les élèves à participer à plusieurs séances Devoirs faits dans la semaine** » et précise que « l'effet sur les apprentissages semble alors avéré ».

Proposer des séances Devoirs faits en mode hybride, alliant, par exemple, séances en présentiel et séances à distance, permettrait aux établissements d'atteindre cet objectif, en conférant plus de souplesse au dispositif, en se libérant de contraintes organisationnelles, notamment celles liées aux transports scolaires. Les élèves se verraient ainsi proposer un bouquet de services d'aide au travail personnel.

Ces temps Devoirs faits à distance sont également l'occasion de renforcer le lien avec les familles (avec la possibilité pour elles d'y assister), d'inciter les élèves plus à l'aise avec le travail à distance à intégrer le dispositif ou encore de développer davantage encore les compétences numériques des élèves et des intervenants.

Lors de la phase de continuité éducative et pédagogique, élèves et personnels ont gagné en compétences et mis en place des procédés innovants : permanences téléphoniques, développement de l'utilisation de **JULES**, stratégies d'harmonisation et d'explicitation du travail en distanciel, repérage et suivi des élèves en difficulté au moyen d'outils numériques...

Il s'agit d'utiliser ces nouvelles compétences, notamment dans le domaine du numérique pédagogique, pour développer Devoirs faits en mode hybride, avec des temps à distance en complément des séances en présentiel.

Vous trouverez dans ce document des pistes de réflexion élaborées par les groupes de travail Devoirs faits de l'académie de Dijon ainsi que des exemples issus d'autres académies, visant à faciliter la mise en place de ce mode hybride dans vos établissements et à en tirer de premiers enseignements.

Le mode hybride pour :

- accompagner plus d'élèves et notamment ceux contraints par les transports scolaires ;
- proposer un nombre d'heures hebdomadaires plus important aux élèves bénéficiant du dispositif, ce qui le rend plus efficient ;
- renforcer le lien avec les familles qui peuvent assister à une séance à distance ;
- permettre à certains élèves de s'investir davantage par le distanciel qui renforce le sentiment de compétence et l'apprentissage de l'autonomie ;
- développer davantage encore les compétences numériques des élèves.

Avant de se lancer

Mobiliser les acteurs

- Sondage familles (créneaux horaires)
- Sondage professeurs, CPE, AED...
- Coordination entre le référent numérique et le référent Devoirs faits

S'assurer de l'équipement à disposition

- Équipement des élèves avec prêts possibles (tablette, ordinateur)
- Équipement des intervenants Devoirs faits (professeurs, CPE, AED, partenaires associatifs, étudiants)
- Qualité de la connexion Internet

Définir les objectifs spécifiques et les modalités de mise en œuvre

- Pour un niveau (par exemple, les élèves de 3^e)
- Pour une classe
- Pour un même niveau en mutualisant les élèves et intervenants volontaires entre plusieurs établissements (voir expérimentation de l'académie de Lille)

Former les acteurs du dispositif

- Formation élèves
- Formation des intervenants
- Appui DRNE

La mise en place d'une partie des séances Devoirs faits à distance peut être facilitée :

- par un questionnaire à destination des familles afin d'identifier les créneaux horaires disponibles/les plus favorables, les éventuelles difficultés de connexion (équipement informatique, qualité du réseau Internet, possibilité d'assister aux séances dans une pièce calme ...).
- par un sondage auprès des intervenants volontaires pour animer des séances en distanciel sur le temps scolaire (intervenants chez eux- élèves présents au collège) ou en dehors du temps scolaire (intervenants et élèves chez eux).

Un temps de formation des intervenants et des élèves, avec l'appui de la DRNE lors des premières séances Devoirs faits en présentiel, sur l'utilisation des différents outils numériques disponibles peut être proposé. Ces temps de formation visent d'une part à exploiter les nombreuses modalités de travail que ces outils permettent et d'autre part de pallier toute difficulté technique.

Outils facilitateurs

Parmi les nombreux outils permettant la mise en place et l'animation de séances à distance, on peut distinguer :

- L'Espace Numérique de Travail (ENT)
- Classes virtuelles (« Visio-collèges »)
- Des suites de bureautique collaborative
- JULES (CNED), un service numérique pour l'aide aux devoirs

Dans ECLAT BFC

- Des espaces classes prédéfinis, des possibilités de créer des rubriques « espaces dédiés
- Suite collaborative et pad disponibles
- Des solutions de suivis variées (cahier de texte, rubrique, document partagé)
- Traitement de texte ou tableur collaboratif
- Possibilité de déposer les fichiers en amont

Principes généraux de mise en œuvre à adapter selon les organisations scolaires

- Des temps à distance, en remplacement d'une séance en présentiel ou en plus du présentiel
- Séances inscrites sur l'ENT : sur le temps scolaire ou hors temps scolaire (voir les exemples de mises en œuvre)
- Privilégier des effectifs réduits par séance (une dizaine d'élèves maximum)
- Privilégier des groupes avec des élèves d'un même niveau dans le cycle ou d'une même classe
- Privilégier une continuité dans les intervenants pour faciliter le suivi
- Élaborer une charte Devoirs faits hybrides ou « e-devoirs faits »

Ces temps devoirs faits à distance pourraient être prolongés par des échanges via un forum ou un chat, en veillant à ce que ces derniers ne deviennent pas chronophages. Leur fonctionnement devra être cadré et explicite (contenus, horaires dédiés).

Chaque établissement ou groupe d'établissement pourra établir une charte « devoirs faits en mode hybride » précisant notamment le rôle des parents, élèves et intervenants.

Communiquer avec les élèves en amont et pendant

- Sur l'ENT avec une page dédiée Devoirs faits incluant traitement de texte et tableur collaboratif
- Dans le carnet de liaison

Quelles modalités pour Devoirs faits hybride ?

Plusieurs scénarii sont envisageables en tenant compte des spécificités de l'accompagnement à distance.

Où placer ces créneaux de Devoirs faits à distance dans la semaine ?

- Sur le temps scolaire avec professeur en distanciel
- En fin d'après-midi, une à plusieurs fois par semaine
- Le mercredi après-midi

La durée :

- 45min à 1h si le contenu est proche du présentiel : penser au feedback immédiat
- 30 min s'il s'agit d'une amorce du travail à réaliser : Possibilité d'une permanences type bureau d'aide rapide avec des échanges ponctuels en fonction des besoins des élèves

Le lieu :

- Chez soi : élèves et intervenants se rejoignent depuis leurs domiciles
- Au collège : élèves au collège/intervenants à domicile ; professeur au collège/élèves à domicile

Préparer les temps devoirs faits à distance

Devoirs faits à distance, comme toute séance en distanciel synchrone, nécessite de préparer en amont la séquence d'accompagnement aux devoirs dans ses contenus mais aussi dans les paramétrages adaptés.

Par exemple :

- récupérer le travail de la semaine sur l'ENT
- questionnaire/check list à faire remplir par les élèves
- création et paramétrage de la séance
- possibilités données aux élèves de déposer des fichiers

Quels contenus pour ces temps devoirs faits à distance ?

Il s'agit d'adapter les séances Devoirs faits en distanciel, avec des types de séances sans doute plus ciblés.

Les séances peuvent, par exemple :

- Accompagner le volet méthodologique ; aider à prioriser, à identifier un travail en particulier sur lequel se concentrer sur 30 min pour développer la métacognition et l'autonomie ; aider à faire le lien avec le travail en classe, expliciter le sens et les objectifs du travail à réaliser
- Favoriser les mutualisations de connaissances, de pratique et de méthodologie entre pairs (reformulation, production collective, présentation entre élèves...)
- Apporter une aide ponctuelle (leçon mal comprise, aide sur un exercice)
- Proposer un programme méthodologique général :
 - comment apprendre une leçon ?
 - lire une consigne et analyser les attendus explicites et implicites
 - mémoriser
 - réviser

Un exemple de séance : bureau d'aide rapide

- Accueil des élèves
- Faire formuler à l'élève ce qu'il a à faire et pourquoi il veut travailler ce point, cet exercice, cette discipline,
- Que doit-il faire selon lui ? pour quoi faire ?
- Où peut-il trouver des éléments d'aide ?
- Combien de temps pense-t-il avoir besoin pour le faire ?
- Lancer le travail en étayant (revenir sur une consigne, une notion)
- Laisser un temps de travail en autonomie

Points d'attention

- S'assurer de la disponibilité des élèves et des intervenants sur les créneaux proposés
- Envisager des solutions à proposer si l'équipement est insuffisant et/ou zone blanche
- Préciser ce qu'on peut attendre d'un élève à distance, d'un professeur à distance
- Élaborer des bilans du mode distanciel avec familles, élèves et les équipes pédagogiques
- Prévenir une attitude consumériste

Ce que le distanciel peut apporter aux élèves :

- oser prendre la parole
- oser poser des questions et formuler ce que l'on comprend ou ce que l'on ne comprend pas
- travailler en groupe autrement (ateliers, avec récupération des notes partagées)
- mutualiser (les fiches mémos, les fiches outils élaborées dans les disciplines)
- avoir un retour immédiat, tout en étant chez soi, pour sécuriser l'engagement dans le travail personnel

Des exemples de mises en œuvre expérimentées au niveau national

Collège Jean Rostand, académie de Nice (PNF Devoirs faits 2021)



ACADÉMIE DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Une expérimentation menée au Collège Jean Rostand à Nice
Accueil et clôture de session

Appuyez sur Échap pour quitter le mode plein écran.

Accueil et clôture de session

e Devoirs
Faits

Accueil individualisé des élèves par l'intervenant en classe virtuelle.

- Les élèves énoncent le travail qu'ils vont faire
- Ils explicitent leur méthode de travail pour les devoirs à réaliser
- Ils estiment le temps que cela va leur prendre
- Mise au travail et retours intervenant/élèves ponctuels
- Bilan des objectifs atteints en fin de session
- Réflexion sur ce qui reste à faire ou à améliorer

NOM	DEVOIRS À EFFECTUER	METHODE	TIMING
3 ^e Enzo	Espagnol : exercice en ligne+ 4 conseils Anglais : réviser pour l'English Test	Relire la leçon, vérifier le vocabulaire. Noter ce que l'on retient le moins et l'apprendre.	17h55-ok 18h30-ok
3 ^e Sofiane	Espagnol : exercice en ligne + 4 conseils+ Traduction Anglais : réviser pour l'English Test	Relire la leçon, noter le lexique. Accent sur les conjugaisons.	18h20-ok 18h30-ok
3 ^e Jenny	Espagnol : exercice en ligne+4 conseils Anglais : Révisions pour le devoir d'Anglais	Relire et vocabulaire Faire une fiche et mémoriser (à terminer)	18h15-ok 18h30-...
3 ^e Sarah	Anglais : faire l'oral EOC-Civil Rights		18h30

Collège Cel Le Gaucher (Mont-de-Marsan), académie de Bordeaux : « Devoirs faits, la communauté »

<http://devoirs-faits-communautaire.beta.gouv.fr>

Pour qui ? Un groupe de 6 élèves de 6^e identifiés comme ayant des difficultés à réaliser leurs devoirs (au cours du 1^{er} trimestre) et sans solution satisfaisante pour leur accompagnement en présentiel. Elèves de la même classe, avec accord parental.

Quand ? Le vendredi de 14h à 15h (pas de cours le vendredi après-midi) ;
Heure inscrite comme une séance en visio dans l'emploi du temps, sur l'ENT ;
Les élèves sont à leur domicile. La professeure est soit au collège, soit à son domicile.

Qui encadre ? Une professeure de mathématiques, professeure principale de la classe. Elle assure toutes les séances (période de 3 mois). La professeure accède aux devoirs à réaliser via l'ENT renseigné par l'équipe enseignante. Les élèves peuvent également lui montrer leur cahier de texte via leur caméra.

Quels outils ? Classe via du CNED, « chat » visible de la seule professeure, caméras.

Quels contenus : étayage autour des consignes et méthodes/échanges oraux autour de ce qu'il y a à faire et sur la manière dont on peut le faire.

Bénéfices qualitatifs constatés par l'enseignante :

- les élèves sont chez eux avec toutes leurs affaires
- le distanciel permet des modalités flexibles dans les conditions d'apprentissages flexibilité (pièces, positions, tchat/échanges oraux...)
- les élèves s'expriment avec facilité et se sentent proches de la professeure
- Les élèves continuent le travail commencé après la séance
- ils se déclarent plus motivés

Bassin de 5 collèges-académie de Lille : « Devoirs faits, la communauté »

<http://devoirs-faits-communautaire.beta.gouv.fr>

Pour qui ? Les élèves de 5 collèges du bassin.

Par qui ? Des professeurs volontaires, de plusieurs disciplines, exerçant dans des établissements différents.

Quand ? Hors temps scolaire, en fin d'après-midi et le mercredi après-midi. Plusieurs fois par semaine.

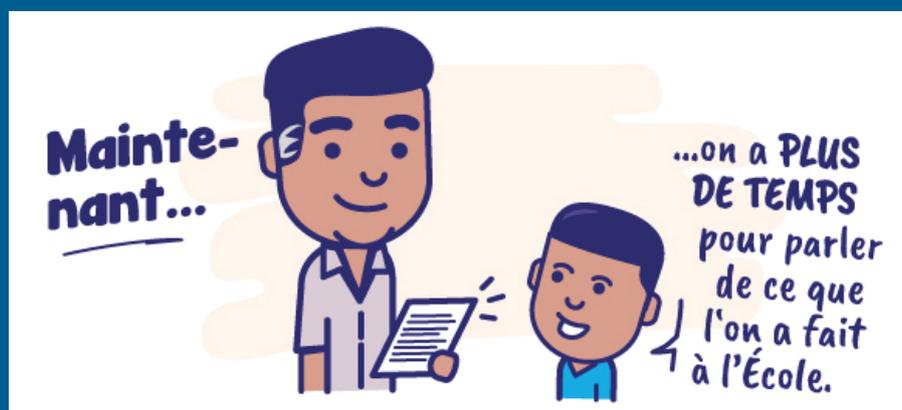
Objectifs et contenus :

- aide ponctuelle, leçon, exercices
- les élèves se connectent selon leurs besoins

Bénéfices constatés :

du côté des parents, une aide à l'accompagnement scolaire : les parents peuvent assister à une partie de la séance et voir de quelle manière ils peuvent aider à leur tour ; ces modalités s'adaptent aux obligations professionnelles et familiales des parents ; le dispositif améliore les relation parents-enfants.

**DEVOIRS FAITS
EN MODE HYBRIDE**



www.ac-dijon.fr
www.education.gouv.fr